



# VOTRE CARRIÈRE... comme

*Si vous êtes*

- citoyen canadien
- agé de moins de 31 ans
- diplômé d'université
- si vous résidez au Canada depuis au moins dix ans

le service extérieur du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration vous ouvre une attachante carrière.

Par l'exercice de vos fonctions vous jouez un rôle de premier plan dans l'application de la politique d'immigration du gouvernement canadien. Ces fonctions exigent de vous une connaissance approfondie du Canada, un jugement sûr, du tact, de l'entregent, une tendance naturelle à aborder les problèmes humains avec compréhension et une grande puissance de travail.

En retour, une carrière dans le service extérieur de l'Immigration vous offre l'expérience stimulante de la vie à l'étranger, de même qu'une occasion de choix d'étendre votre savoir et votre culture.

Par-dessus tout, vous avez le sentiment de participer d'une manière toute personnelle à une oeuvre d'importance vitale pour votre pays.

## *fonctionnaire au service extérieur de l'Immigration*

Le service extérieur de l'immigration se compose d'un groupe d'hommes et de femmes de formation hautement spécialisée et d'un dévouement éprouvé. De leur compréhension et de leurs sages conseils dépend le bonheur de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Pour une très large part, l'avenir heureux, de même que l'apport à la vie nationale de ces futurs citoyens du Canada dépendent directement de vous.

A titre de représentant officiel du Canada, vous aurez souvent l'occasion de porter la parole en public et d'attirer ainsi l'attention d'un très grand nombre de personnes sur les magnifiques réalisations du Canada et sur ses promesses d'avenir.

Fonctionnaire du service extérieur de l'Immigration vous connaissez vraiment le Canada pour y avoir reçu une formation sérieuse avant votre départ et en étant tenu au courant, au cours de vos stages à l'étranger, des développements d'intérêt national au pays.

À titre de fonctionnaire du service extérieur de l'Immigration, l'une de vos fonctions essentielles consiste à maintenir une liaison efficace avec les autorités gouvernementales, les corps publics, les agences d'information et d'innombrables personnes de toutes les classes de la société.



*Londres — Le Parlement*

# SÉLECTION . . .

La Commission du service civil choisit les candidats au service extérieur de l'Immigration par voie d'un examen de concours en deux parties :

- une épreuve écrite qui permet d'apprécier vos connaissances générales et votre facilité d'expression,
- une entrevue qui permet de juger si la personnalité du candidat répond bien aux exigences du service extérieur.

Si vous réussissez les deux épreuves, votre nom est porté sur une liste d'admissibilité, selon l'ordre de compétence établie par les deux épreuves, et les nominations sont effectuées d'après cette liste.

*La nomination n'est faite qu'à la condition expresse que vous soyez disposé à servir en n'importe quelle partie du monde.*

Paris — La tour Eiffel



# FORMATION...

Les nouveaux employés du service extérieur de l'Immigration reçoivent normalement une formation d'au moins deux ans qui leur permet d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Ils sont d'abord mis au courant de tous les aspects du travail de l'immigration au Canada. Durant cette période une attention spéciale est apportée à l'application pratique du cours d'instruction. Suit une tournée du Canada pour leur faire mieux connaître ses différentes régions, puis une autre période de formation sur place dans un poste à l'étranger, où ils peuvent mettre en pratique la formation acquise au Canada.

Au cours de la période de formation vous devez vous efforcer de perfectionner votre connaissance du français et de l'anglais. Le Ministère vous encourage aussi à apprendre d'autres langues et offre l'aide financière requise à cette fin.



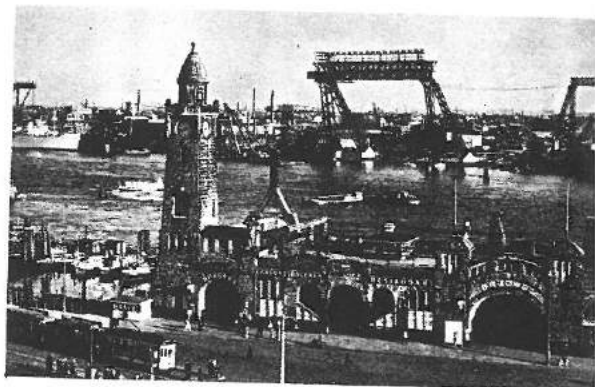
*Bruxelles — L'hôtel de ville*

## TRAITEMENTS *et allocations...*

La rémunération est un aspect important de toute profession. Votre traitement, auquel s'ajoutent certaines allocations spéciales, est prévu de façon à compenser l'augmentation possible du coût de la vie à l'étranger et à vous permettre de maintenir un régime de vie conforme à votre qualité de représentant officiel du gouvernement canadien. Vous touchez donc une allocation de vie chère, ainsi que des frais de représentation. Vous recevez également une allocation pour l'instruction de vos enfants mineurs d'âge scolaire. Il est à noter que le gouvernement se charge du coût de votre déplacement à l'étranger, y compris vos frais de voyage, ceux des personnes à votre charge ainsi que du déménagement de votre mobilier et effets personnels.

Voici la présente échelle de traitement des fonctionnaires du service extérieur. Le premier échelon est la classe 2, la classe 1 ne s'appliquant qu'au cours de la période de formation initiale. Votre avancement au delà de la classe 2 dépend avant tout de vous-même, en fonction de votre compétence, du degré de vos responsabilités et de l'importance du poste auquel vous êtes affecté.

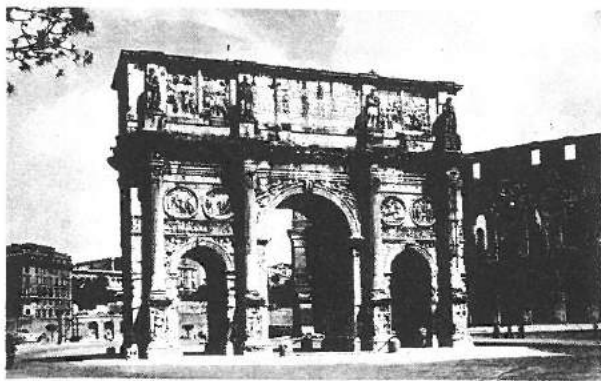
<i>Classe</i>	<i>Échelle de traitement</i>
ASE 1	\$3,900 - 4,860
ASE 2	4,920 - 5,640
ASE 3	5,820 - 6,540
ASE 4	6,540 - 7,680
ASE 5	7,500 - 8,400
ASE 6	8,500 - 9,500



Hambourg — Le port

## ... CONDITIONS *du service*

L'employé du service extérieur de l'Immigration ne fait pas sa carrière entièrement hors du Canada. Un stage à l'étranger est généralement suivi d'une période de service au pays, puis le cycle recommence. Un stage à l'étranger dure de deux à trois ans et demi environ; au Canada, d'une à deux années. Par ailleurs, vous n'êtes pas nécessairement réaffecté au poste que vous avez quitté. En ce moment le service extérieur de l'Immigration compte vingt-six postes: Londres, Bristol, Liver-



Rome — L'arc de Constantin

pool, Leeds, Glasgow, Belfast, Dublin, Athènes, Berlin, Berne, Bruxelles, Cologne, Copenhague, Helsinki, Lisbonne, Munich, Oslo, Paris, Rome, Stockholm, Stuttgart, La Haye, Vienne, Hong Kong, New-Delhi et Tel-Aviv.

Le service extérieur de l'Immigration vous offre donc une rare occasion de voyager et d'étudier dans d'autres pays et d'apprécier leur culture, leur charme et leurs coutumes.

Notez bien, d'autre part, qu'il comporte aussi des inconvénients. Votre travail exige de fréquents déplacements et une faculté d'adaptation peu commune. Vos fonctions ne manqueront pas, à l'occasion, de vous créer certaines difficultés de même que pour votre famille. Les conditions de vie à l'étranger sont parfois difficiles et des voyages, à peu près sans avis préalable, ainsi que le travail en soirée sont autant de circonstances qu'il vous faut envisager comme faisant partie de vos fonctions.

Mais votre tâche est digne de vos efforts puisque, dans un sens très réel, vous participez directement à l'édification du Canada.

# VOTRE AVENIR...

Le service extérieur de l'Immigration vous offre d'excellentes possibilités d'avenir. Tout comme dans le monde des affaires, il s'y trouve toujours un poste intéressant pour le fonctionnaire "exceptionnellement

doué" qui a fait ses preuves. Vous pouvez donc aspirer à un avancement suivi qui comportera avec la satisfaction d'une carrière bien remplie, celle d'une amélioration de traitement équitable.



Les étudiants de deuxième et de troisième année qui pourraient envisager une carrière au service extérieur de l'immigration sont priés de s'informer auprès du Chef du personnel du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à Ottawa, des occasions d'emploi offertes par le Ministère durant les vacances d'été.

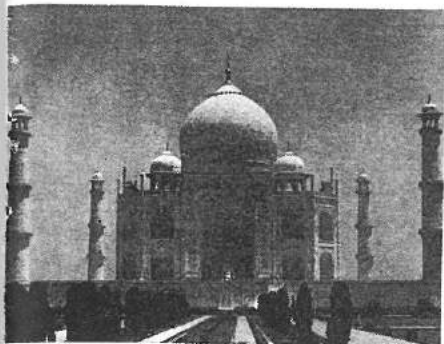
*Stockholm — La vieille cité*

# Le Cadre de VOTRE CARRIÈRE

## *Le programme d'immigration du Canada — Sa mise à exécution*

A titre de membre du service extérieur de l'Immigration, vous faites partie d'un ministère qui compte plus de 4,500 employés. Près de 2,000 fonctionnaires sont au service de la division de l'Immigration et participent directement à la mise en oeuvre du programme d'immigration du gouvernement canadien. Le Ministère s'occupe activement du choix et de

l'établissement au Canada de personnes jugées susceptibles de s'adapter aux conditions sociales, économiques et de la main-d'oeuvre en notre pays. Ces personnes doivent de plus être en mesure de s'intégrer facilement dans la collectivité et d'assumer les obligations et les responsabilités de la citoyenneté dans une période de temps raisonnable après leur admission.



*Agra — Le Taj Mahal*



*Suisse — Dans le Gros-Mont*



*Hong-Kong — Une rue de Kowloon*





Sous le régime de la Loi sur l'immigration, le Ministre est responsable de tout ce qui a trait à l'immigration. L'application des dispositions de la Loi relève de la division de l'Immigration, dont le siège est situé à Ottawa. Son activité s'exerce au Canada dans le cadre de cinq régions dites de l'Atlantique, de l'Est, du Centre, de l'Ouest et du Pacifique. A l'étranger, les fonctionnaires de l'immigration travaillent dans plusieurs pays d'Europe occidentale, dans la plupart des pays du Commonwealth britannique et dans d'autres qui n'en font pas partie.

◀ *Vienne — La ruelle des Grecs*      ▼ *Finlande — Tampere*



Plusieurs organisations nationales, internationales et organismes officiels collaborent, au Canada et à l'étranger, à l'orientation et au déplacement des immigrants. De concert avec les organismes communautaires ou de caractère confessionnel, le gouvernement canadien s'attache activement à faciliter l'établissement, l'emploi et l'adaptation sociale des néo-Canadiens par l'entremise de différents services du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration —la division de l'Immigration, la division de la citoyenneté canadienne et la division de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne—et du service national de placement du ministère du Travail. Le gouvernement fédéral travaille de concert avec les gouvernements provinciaux et les organismes privés à l'intégration des nouveaux venus dans la société canadienne.



*Hollande — Un paysage de polder*





VOTRE invitation à une carrière dans  
le service extérieur de l'Immigration

*présentez votre demande à*  
La COMMISSION du SERVICE CIVIL, à  
Ottawa

*écrivez au*  
CHEF du PERSONNEL, MINISTÈRE de  
la CITOYENNETÉ et de l'IMMIGRATION,  
à Ottawa

*ou consultez*  
L'AGENT du PLACEMENT de VOTRE  
UNIVERSITÉ.